

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
REGION DE L'EXTREME-NORD
DEPARTEMENT DU MAYO SAVA
PREFECTURE DE MORA
COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
REGION OF FAR-NORTH
MAYO-SAVA DIVISION
MORA DIVISIONAL OFFICE
DIVISIONAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 02 /AONON/K4/UCDPM/2023
DU 21/13/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DÉVELOPPEMENT LOCAL DU MAYO-SAVA, DÉPARTEMENT DU MAYO SAVA ; RÉGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDEVEL, EXERCICE, 2023
IMPUTATION : 57 27 099 06 451305 523112 381
NUMÉRO D'AUTORISATION : IY03688

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'année 2023, le Préfet du Département du Mayo-Sava, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert qui a pour objet la construction de la Délégation Départementale de la Décentralisation du Développement Local du Mayo-Sava, Département du Mayo Sava ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Constance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

Travaux Préliminaires

LOT 100 : Travaux Préliminaires

LOT 200 : Terrassement

Gros œuvre

LOT 300 : Fondations

LOT 400 : Élévation

LOT 500 Charpente et couverture- plafond

Second œuvre

LOT 600 Encours

LOT 700 Revêtements sols

LOT 800 Menuiserie mixte (bois-métallique-aluminium et vitrerie)

LOT 900 Électricité

LOT 1000 Plomberie Sanitaire

LOT 1100 Peinture et vernissage

LOT 1200 Ventes Et Réseaux Divers

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 80 000 000 (Quatre vingt millions) de francs CFA pour la phase I.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'année 2023 du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL)

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de (un million six cent mille) 1 600 000 Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat du Préfet du Département du Mayo-Sava et à la Délégation Départementale de la Décentralisation et du Développement Local du Mayo-Sava, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la Préfecture de Mora et de la Délégation départementale des Marchés Publics.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat du Préfet du Département du Mayo-Sava, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la Préfecture de Mora et de la Délégation départementale des Marchés Publics, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (quatre vingt mille) 80 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable au Trésor Public.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Préfet du Département du Mayo-Sava au plus tard le 07/03/2023..... à 10..... heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09 JAONÔ/K44/CDPM/2023
DU 07/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU MAYO-SAVA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA ; REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDEVEL, EXERCICE, 2023
IMPUTATION : 57 27 099 06 451305 523112 381
NUMER D'AUTORISATION : IY03688

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*

*: L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix sous format word.

11 Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été émises postérieurement à la date de signature de l'Avant-Appel d'Offres.

12 Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/05/2013 à 11 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Préfet du Département du Mayo-Sava dans la salle de réunion de la Préfecture de Mora. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13 Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée;
2. Chiffre d'Affaire présent sur la patente inférieur à 100 millions de francs CFA (certificat de validité et conforme à l'année de réforme);
3. Non possession en propre d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : certificat de la carte grise dûment légalisée par le service émetteur);
4. Conducteur des Travaux non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil;
5. Ne avoir pas justifié la réalisation au cours des deux (02) dernières années d'un projet de bâtiment de montant au moins égal à : 100 000 000 (cent millions) francs CFA (pièces justificatives : copie intégrale du contrat, notification de l'OS de démarrage et PV de réception provisoire);
6. Absence d'un prix unitaire quantifié ou Mauvaise décomposition d'un sous-détail de prix unitaire du DAO ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;
7. Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
8. Note technique inférieure à 70%

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justificatifs administratifs doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financière des trois (03) dernières années ;

13. **Montant du solde du fonds de garantie ou de cautionnement à 10 millions FCFA,**
 14. **Montant de l'entretien dans les réalisations similaires**
 15. **Les éléments demandés dans les réalisations similaires**
 16. **Matérielles essentielles (Camion benne, Étaleuse vibrante, Bétonnière, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison nécessaires et Autres matériels)**
 17. **Procédé et Technique** (Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux, Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'environnement, L'hébergement et la sécurité du chantier))
 18. **Preuves d'acceptation des conditions du marché**
 19. **Notice de présentation générale des offres**

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

Attribution

16. **Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Document d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés**

15. Nombre maximum de lots

Un seul lot

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

À l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Sava, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, à travers le Délégué Départemental du Mayo-Sava

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Mora et à la Délégation Départementale de Décentralisation et du Développement Local du Mayo-Sava

Ampliations

Le présent document est émis par le:
 M. le Délégué Départemental du Mayo-Sava
 M. le Préfet du Mayo-Sava
 M. le Directeur de l'Administration et du Développement Local
 M. le Directeur de l'Administration et du Développement Local (pour les deux derniers, pour information et non pour signature)

Mora, le 01 MARS 2023

Le Préfet du Département du Mayo-Sava,
 (Autorité Contractante)

Sébastien Roger
 ADMINISTRATION PRINCIPALE